



**Merci de transmettre à vos collègues**

## **CARTE SCOLAIRE**

### **Annonce des dotations de postes 2016**

#### **Le tour de passe-passe du Gouvernement**

A en croire la ministre, il y aurait déjà eu plus de 38.000 postes créés dans l'Education Nationale depuis 3 ans.

Ces chiffres sont en réalité complètement faussés, et constituent une mystification comme l'a déjà expliqué FO et repris dans un [article du Monde](#) puisqu'il s'agit d'un jeu d'écriture comptable.

En effet, le Ministre Peillon et ses successeurs comptabilisent comme des créations les 28.000 postes de stagiaires à mi-temps ! Leurs prédécesseurs, qui voulaient ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partants à la retraite, avaient retiré les emplois de stagiaires de la comptabilité des emplois de la fonction publique. Dans ce cadre, **rien de plus simple que de les y réintégrer et se targuer de créations de postes qui n'en sont pas !**

**La réalité, c'est à peine 10.000 postes d'enseignants qui ont été réellement créés depuis 2011** comme le démontrent [les statistiques de l'INSEE](#).

En dépit des annonces budgétaires enthousiastes de la ministre Vallaud-Belkacem, c'est bien le pacte de responsabilité qui s'applique dans l'Education nationale, le premier des impératifs que s'est donné le gouvernement étant de faire baisser la masse salariale.

#### **Une dotation en dessous des besoins réels dans les écoles**

A la rentrée 2016, il y aurait 3.835 nouveaux postes dans le 1er degré, dont **250 dans l'académie d'Aix-Marseille**.

Pour rappel, à la rentrée 2015 la dotation académique était de + 227 postes et en 2014 +136 postes.

**C'est plus que les années précédentes mais il est difficile de faire moins compte tenu des 2.249 élèves supplémentaires attendus à la prochaine rentrée !**

A tous les niveaux, **cette dotation ne permettra pas d'ouvrir des classes**, d'alléger des effectifs (plus de 90.000 classes dépassent 25 élèves dont 7.7000 plus de 30 élèves, notamment en maternelle) de créer des postes de remplaçants ou spécialisés partout indispensables, de reconstituer les postes de RASED, d'augmenter les volumes de décharges de direction insuffisants, de rétablir les départs en stages CAPA-SH...

Comme l'an passé, ces postes seront réservés en grande partie à l'éducation prioritaire, aux orientations ministérielles (plus de maîtres que de classes, scolarisation des moins de 3 ans) et de plus en plus soumis à la gestion par les élus au travers des conventions locales qui permettront la mise en place de RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)

## La réalité sur le terrain

**La vérité**, c'est que la situation des non-remplacements est de plus en plus catastrophique, à tel point que l'administration remet en cause les droits définis par les textes et notamment le premier de nos droits qu'est le droit syndical (participation aux RIS et aux stages syndicaux sur le temps de présence élève).

**La vérité**, c'est que l'administration ne prend pas en compte la féminisation de la profession, le rajeunissement des agents du département, et les conséquences que cela implique en terme de congés maternité, de garde d'enfants, et donc de remplaçants.

**La vérité**, c'est que des directeurs d'école à qui l'on a promis du temps de décharge ne peuvent que très partiellement en bénéficier, le manque de postes de remplaçants étant à son comble, les inspections ne trouvent aucun remplaçant à envoyer pour décharger les directeurs, notamment ceux des écoles de 3 classes qui devraient être déchargés 10 jours par an.

**La vérité**, c'est que comme l'a reconnu le DASEN lors de la CAPD, une trentaine de brigades ont été réquisitionnées tout au long de l'année sur des postes restés vacants, autant qui ne seront pas disponibles pour remplacer les collègues absents.

**La vérité**, c'est que des écoles en REP ont des effectifs supérieurs à la moyenne nationale

**La vérité**, c'est que les RASED sont exsangues, que les départs en stage CAPA-SH se font au compte-goutte, condamnant les réseaux d'aide à l'extinction progressive au fur et à mesure des départs en retraite. Des secteurs entiers sont déjà sans RASED, sur de nombreuses écoles n'interviennent que des réseaux incomplets.

**La vérité**, c'est que l'Administration ne comptabilise pas les enfants de moins de 3 ans dans les effectifs de carte scolaire (hors éducation prioritaire).

**La vérité**, c'est que des regroupements d'écoles sont envisagés pour fermer des classes et des postes et le recours à des GS/CP sont souvent utilisés pour ne pas ouvrir des classes.

**La vérité**, c'est que le DASEN n'ouvre pas les classes nécessaires et ferme des classes qui devraient rester ouvertes, en transformant les effectifs remontés par les directeurs.

**La vérité**, c'est qu'en conséquence des rythmes scolaires, on assiste à une fuite d'élèves du 1<sup>er</sup> degré public vers le privé !

**La vérité**, c'est que la ministre prétend encore créer des postes **mais que ni les élèves, ni les enseignants ne les voient !**

## A LIRE AUSSI :

Communiqué FNEC : [Dotation de postes 2016 : le tour de passe-passe !](#)

Dossier SNUDI : [La réalité des chiffres de la carte scolaire](#)

---

## Fiche enquête carte scolaire

Si vos effectifs vous font redouter une fermeture ou si au contraire espérer une ouverture, si des rumeurs de fusion, de globalisation, de regroupements pédagogiques vous menacent, n'hésitez pas à nous envoyer rapidement la **copie des remontées à la DSDEN** ainsi que la **fiche-enquête « carte scolaire 2016 »** que vous trouverez en PJ ou téléchargeable sur notre site → [pdf](#) [doc](#)

Les précisions de vos renseignements nous permettront de mettre en parallèle les chiffres avancés par l'Administration qui souvent sont « sous-évalués » par rapport à la réalité ! Une fois remplie, vous pouvez la retourner au **SNUDI FO 13**

📄 13 rue de l'Académie 13001 MARSEILLE

☎ fax : 09.57.49.82.49

✉ mail : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)

Comme chaque année, tous les dossiers confiés aux délégués FO seront étudiés et défendus lors de ces instances.

***Vous pouvez aussi contacter vos délégués « carte scolaire »***

**Paule LOZANO** : 06.33.75.97.02      **Philippe ROMS** : 06.77.05.66.05

[contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)

### **RAPPEL** Calendrier prévisionnel des instances :

CTA et groupe de travail 1<sup>er</sup> degré académique le **lundi 25 janvier 2016**

Groupe de travail Bouches du Rhône le **mardi 26 janvier 2016**

CTSD « carte scolaire » le **mercredi 3 février 2016**

CDEN « carte scolaire » le **vendredi 5 février 2016**

L'Administration cherche à boucler au plus vite les opérations de carte scolaire avant les vacances de février !

Le SNUDI FO 13 soutiendra toute les initiatives des collègues et des parents d'élèves pour défendre leur école, les postes, les ouvertures nécessaires et les non fermeture de classes.

**Un préavis de grève a déjà été déposé à compter du 25 janvier.**

---

***Pour être plus fort, il faut être plus nombreux :***

**Syndiquez-vous au SNUDI-FO**

**Le syndicat indépendant de tout gouvernement !**

**Carte 2016 déjà disponible >ICI<**

Pour être entendu et obtenir satisfaction sur les revendications, il est important de **renforcer le syndicalisme libre et indépendant FORCE OUVRIERE.**

***Plus nombreux, nous serons plus forts !***